

TUYAU SONORE À ANCHE BATTANTE

FICHE N° 1656

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1825-1849

Fabricant : Marloye et cie

Domaines : Physique

Sous-domaines : Acoustique

Organisme : Université Toulouse III Paul Sabatier (UPS)

Ville : Toulouse

Modèle :

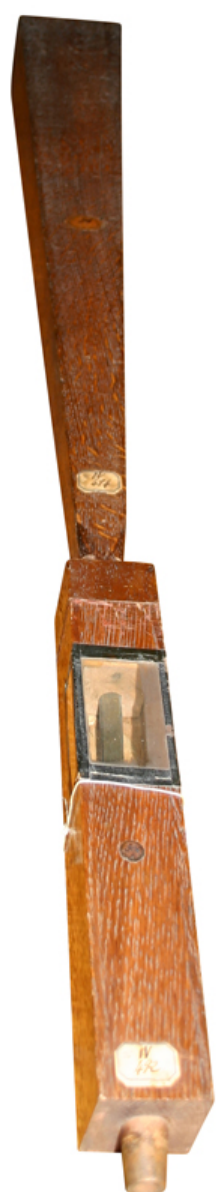
Matériaux : Métal, Verre, Bois

Description

Ce tuyau à anche battante fabriqué par Marloye et Cie est un tuyau sonore : le principe de cette anche est d'exciter la colonne d'air au moyen de cette lame élastique, et d'émettre ainsi un son dans un instrument à vent. L'anche battante se compose d'une pièce de métal que l'on nomme la « rigole », creusée en forme de cuillère dans le sens de sa longueur. Elle est recouverte d'une lame de laiton, mince et flexible, qu'on nomme la « languette ». Dessus, s'applique la rasette : un fil de fer recourbé. Cette rasette permet de modifier la longueur vibrante de la languette et son écartement, modifiant sa fréquence de vibration. Lorsque l'air arrive dans le porte-vent, il passe d'abord entre la languette et la rigole pour s'échapper par le tuyau; puis, la vitesse du courant s'accroissant, la languette vient frapper les bords de la rigole, la ferme et empêche le courant de passer; puis la languette revient sur elle-même, est entraînée de nouveau aussitôt que le courant passe, et ainsi de suite : il en résulte un son d'autant plus aigu que le courant est plus vif et les vibrations de la languette plus nombreuses.

Utilisation

Cet instrument était utilisé à la Faculté des sciences au XIXe siècle.







Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Tuyau sonore à anche battante (Marloye et cie), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=8438>, consulté le 2026-07-25